

À Landivisiau, le 10/03/2023

Objet : « Le pays de Morlaix à travers ses paysages »

Conférence introductive de la réunion publique tenue dans le cadre de l'élaboration du SCoT du pays de Morlaix, à Landivisiau, le 10 mars 2023

Réf. 23-067 / Laurent LE CORVOISIER

Les paysages d'un territoire ont beaucoup à nous dire. Pourvu qu'on prenne le temps de les écouter. Sur notre passé, révélant la manière dont s'est structuré le peuplement, portant témoignage des pratiques qui ont rythmé la vie d'antan. Sur nos modes de vie plus contemporains, exposant en grand nos façons de travailler, de consommer, de nous distraire. Montrant aussi comment nous utilisons les ressources que notre environnement propose, et parfois aussi comment nous les malmenons. Les paysages disent beaucoup de nous. Alors faisons-les parler. Raconter leur mémoire. Raconter leur présent. Pour imaginer leur avenir.

1 | UN PAYSAGE PARTAGÉ

1.1 | L'eau et l'habitat dispersé

- Commençons notre visite par-là, parce que la Bretagne doit beaucoup à l'omniprésence de l'eau. L'eau de l'Elorn qui jaillit ici, à Commana, celle de la Penzé¹, du Queffleuth², du Jarlot³... et de tous ces ruisseaux qui sont à l'origine...
 - > ... de la variété de nos paysages, des écosystèmes qu'ils abritent ;
 - > ... de nos activités et de notre identité agricoles ;

¹ Penzé : 39,7 km. Bassin : 210 km². Source : Plounéour-Ménez.

² Queffleuth : 21,5 km. Bassin : 97 km². Source : Plounéour-Ménez, au pied de Roc'h Trédudon.

³ Jarlot : 21 km. Source : Entre Le Cloître-Saint-Thégonnec et Lannéanou. Rejoint le Queffleuth avec lequel il forme le Dossen.

- > ... de la dispersion de l'habitat, qui est quasi-unique à l'échelle de l'Europe. Les sources et rivières étant nombreuses, les hommes ont pu s'installer au plus près de leurs terres. Dans une hiérarchie de lieux :
 - Dans des fermes isolées, savamment conçues pour protéger des vents et des pluies, pour conserver la chaleur... La construction bioclimatique a longtemps été la règle !
 - Dans des fermes regroupées dans de petits noyaux, les « *villages* » au sens breton du mot. Chaque ménage y disposait de son logement, de dépendances propres mais aussi parfois de bâtiments partagés. Des pâtures collectives, les *communs*, étaient ouvertes à chacun⁴.
 - Dans les bourgs, et les villes qui se sont formées le plus souvent près de rivières, au croisement des routes et des ports, pour favoriser le commerce : Morlaix, Saint-Pol-de-Léon et son port historique, Roscoff. Ou sur de grands axes routiers.
- Cette dispersion des habitants a généré par contrecoup la formidable étendue du patrimoine breton :
 - > depuis les premières traces d'occupation humaine, qui prenaient place sur les sommets, qu'illustre le magistral cairn de Barnenez ;
 - > les centaines de chapelles, de calvaires, de fontaines édifiées à partir de l'arrivée des Bretons au IV^e siècle, et complétés pendant l'âge d'or de la Manufacture des toiles par les enclos paroissiaux ; l'un des emblèmes du territoire ;
 - > les manoirs, moulins, colombiers, fours... qui ont structuré la vie des campagnes jusqu'à la Révolution.
- Tous ces édifices, des plus simples aux plus spectaculaires, racontent notre passé : les événements historiques qui ont marqué le territoire, les arts et techniques de chaque époque, ou simplement les modes de vie d'antan.
 - > Ce patrimoine a besoin de nous pour continuer sa route à travers le temps. Il ne tient pas tout seul. Il doit être entretenu, occupé. Alors, vous aurez à définir ce que vous souhaitez transmettre. Un premier grand travail pour ce SCoT.

1.2 | Les espaces naturels et agricoles

- Le pays de Morlaix, c'est aussi une formidable mosaïque de milieux naturels qui dessine l'identité paysagère du territoire. Et compose une horlogerie fine dans laquelle chaque rouage a son importance.
- La mer qui baigne les 130 km de côte ne se contente pas d'en dessiner le trait⁵. Elle pénètre dans les terres via de profondes rias, « *elle y infuse, comme un jet de sang vital* », note Anatole Le Braz, observateur attentif de son Trégor. Cette injection d'eau marine permet l'épanouissement de milieux naturels très riches.
 - > Comme ici, dans l'estuaire du Douron⁶ (Guimaëc), le plus profond du pays.

⁴ Leurs propriétaires laissent la jouissance de ces « terres vaines et vagues » aux habitants des villages alentours. La loi du 28 août 1792 accorde la propriété des communs soit aux villages, soit aux communes.

⁵ Selon le travail de géomatique réalisé par l'ADEUPa. On parle parfois de 120 km, mais ce chiffre sous-évalue les nombreux découpages du trait de côte.

⁶ 28 km, source : Scrignac,

- > Ou dans ceux du Guillec⁷ (Sibiril/Plougoulm), de l'Horn⁸ (Santec), du Jarlot⁹ (Morlaix) ou du Dourduff (Morlaix/Plouézoc'h)¹⁰.
- > L'estuaire de la Penzé est un formidable refuge pour les oiseaux¹¹. Et son petit port (Henvic) rappelle que la prospérité agricole a longtemps dépendu de la capacité à importer les engrais et à exporter les denrées produites.
- Les espaces agricoles occupent encore les sept dixièmes du territoire¹², et font vivre 9 500 emplois dans les exploitations et dans la filière agroalimentaire¹³. Ils portent des activités millénaires et constituent par leur surface la plus grande partie de nos paysages.
 - > Si leur vocation première a longtemps été de nourrir la population, nous (re)découvrons depuis quelques années toutes leurs autres vertus : leur capacité à stocker le carbone, à entretenir les haies bocagères qui préservent des inondations et hébergent une riche biodiversité, à produire de l'énergie.
 - > Pourtant, ils font l'objet d'un important grignotage. Chaque année, ce sont plus de 57 hectares qui leur sont prélevés pour réaliser les projets urbains ou les infrastructures.
- Là où l'agriculture peine à se frayer une place, ce sont souvent les landes qui prédominent. Des landes de bruyères, d'ajoncs, de genêts, de fougères et de graminées diverses... qui ont pendant des siècles été pâturées et taillées, pour fournir des aliments pour le cheptel et du matériau de chauffage.
 - > Elles règnent sur les hauteurs éventées des Monts d'Arrée, où aucune végétation haute n'est possible. Et, à l'autre bout du territoire, sur les falaises littorales, elles aussi balayées par les vents.
 - > Elles sont aujourd'hui menacées par la perte d'usage. Jugées improductives, leur entretien a été abandonné. Tantôt mises en culture, tantôt recouvertes par les arbres, elles se sont peu à peu effacées¹⁴. Elles qui constituaient une image d'Épinal de la Bretagne, sont aujourd'hui protégées par la collectivité. Car leur intérêt écologique est grand. Elles hébergent loutres, lézards et certains oiseaux comme la fauvette pitchou...
- Les tourbières sont une richesse particulière du pays de Morlaix. Non pas qu'elles soient absentes ailleurs, mais ici prospèrent quelques-uns des plus beaux massifs de Bretagne :
 - > Comme celui du Mougau, encore à Commana !
 - > Les tourbières sont des terres très pauvres, gorgées d'eau, dont la tourbe servait aussi au chauffage du logis. Aujourd'hui elles accueillent une faune et une flore pour lesquelles elles représentent un dernier sanctuaire¹⁵. Et elles sont parmi les milieux les plus performants pour le stockage du carbone.
- Plus marquants dans le paysage, les bois sont nombreux mais de petite taille. Ils représentent 12 % de la surface du pays, qui est relativement peu boisé¹⁶.

⁷ 25,3 km, source : Saint-Vougay dans le bois de Tréanton.

⁸ 29,9 km. Source : Plouvorn).

⁹ 21 km, source : Lannéanou, rejoint le Queffleuth.

¹⁰ 20,7 km, source : Plouigneau près de Coat Lescoat, rejoint le Jarlot.

¹¹ ZNIEFF « Estuaire de la Penzé » (1627,07 hectares).

¹² 69,8 %, soit 93 623,5 ha sur les 134 204 du pays (ADEUPa, MOS Foncier 2018).

¹³ MSA / URSSAF, cité dans le *Portrait de territoire* (ADEUPa, 2020). 1 200 emplois ont été perdus en dix ans, la plus forte perte de Bretagne.

¹⁴ La toponymie bretonne donne une idée de l'importance de ces espaces autrefois.

¹⁵ ZNIEFF « Rochers et tourbières du Mougau » (302,74 ha).

¹⁶ 12,2 %, soit 16 392,3 ha sur les 134 204 du pays (ADEUPa, MOS Foncier 2018).

- > Ils sont plus fréquents sur les hauteurs, milieux peu propices à l'agriculture, en raison des pentes ou de l'acidité des sols. Mais ils arpentent aussi les fonds de vallées, eux aussi délaissés par les activités agricoles qui les entretenaient jusqu'au milieu de XXe siècle.
- > Qu'ils soient étendus ou plus modestes, ces bois et forêts sont importants :
 - Ils stockent une partie des émissions de carbone. 12% de nos émissions annuelles en France. 1 m³ de bois renferme 1 tonne de CO₂, l'équivalent d'un aller-retour Paris-New-York.
 - Ils accueillent une biodiversité dense, ce sont même les milieux les plus riches sur ce plan : chauves-souris, oiseaux, écureuils et une foule de petits insectes et de reptiles.
 - Ils stockent l'eau et contribuent au filtrage des particules agrochimiques.
 - Ils apportent une ressource d'avenir : le bois. Qui est déjà la première source d'énergie renouvelable en France et qui est considéré comme le matériau de construction du futur.
- > Pour importants qu'ils soient, ces massifs sont menacés parfois par le mauvais entretien, mais surtout par le changement climatique : les essences d'origine sont affaiblies par la sécheresse, et il faut souvent les remplacer par des arbres plus habitués à la chaleur. Les générations qui viennent verront sans doute des forêts différentes, avec d'autres espèces, d'autres couleurs...
- Les espaces agricoles et naturels que nous venons de parcourir ensemble sont serpentés par plus de 1 750 kilomètres¹⁷ de cours d'eau. Beaucoup y ont leur source.
 - > La bonne santé de ces rivières sera l'une des préoccupations du SCoT. Il nous faudra regarder :
 - la qualité physico-chimique de l'eau, parfois altérée par la concentration trop importante de polluants d'origine agricole ou urbaine¹⁸,
 - la diversité des faciès d'écoulement (rapide, plat, etc.), le méandrage garant d'une bonne circulation sédimentaire, le bon état des berges, la présence de plantes ripisylves...
 - Sur ces sujets nous flirterons avec les limites d'un SCoT, qui n'a le droit de réglementer que des espaces, et pas des pratiques agronomiques ou des modalités d'entretien.
- On trouve souvent, à proximité de ces rivières, des milieux gorgés d'eau, les *zones humides*¹⁹.
 - > Elles sont reconnaissables aux massifs de joncs, de laïches et, si l'on y regarde de plus près, à une multitude de petites fleurs aux couleurs vives : iris jaune, cirse des marais...
 - > Elles sont fondamentales pour au moins quatre raisons :
 - Elles régulent les crues, en agissant comme des éponges (elles stockent les grosses précipitations et les rejettent lentement dans le milieu).

¹⁷ Chiffre issu de l'Inventaire départemental du Finistère. La BD Topage identifie quant à elle 1150 km de cours d'eau.

¹⁸ 73 % des cours d'eau dépassent les seuils de tolérance pour les pesticides (dont 10 % en fort dépassement. 58 % des relevés affichent une qualité de l'eau médiocre du fait de leur teneur en nitrates. Près de 60 % des relevés attestent d'une bonne qualité de l'eau par rapport à leur teneur en polluants : nitrates, phosphores... (Portrait de territoire, ADEUPa, 2020).

¹⁹ Ce sont des « terrains, exploités ou non, habituellement inondés ou gorgés d'eau douce, salée ou saumâtre de façon permanente ou temporaire, ou dont la végétation, quand elle existe, y est dominée par des plantes hygrophiles pendant au moins une partie de l'année ». (Code de l'environnement, art. L.211-1).

- Elles contribuent à la disponibilité de l'eau pour les usages humains, car elle la stocke y compris pendant des épisodes de sécheresse.
 - Elles contribuent à la qualité de l'eau, en piégeant ou dégradant les nitrates et les phosphates (éléments nutritifs souvent en excès), les particules fines et certains pesticides. Ce sont les « reins de la nature ».
 - Elles accueillent une biodiversité très riche, en servant à la fois d'abri, de lieux de repos, de lieu de reproduction, de terrain de chasse, et de terre d'accueil pour des oiseaux migrateurs.
- Ce petit tour des espaces agricoles et naturels rappelle que chacun d'entre eux joue un rôle, et contribue aux grands équilibres du territoire. Des équilibres dont le SCoT devra être garant, en déclinant les principes de préservation qui vous sembleront les plus judicieux.

1.3 | Les habitant(e)s et les espaces urbanisés

- S'occuper du territoire, c'est bien sûr aussi s'occuper des personnes qui y vivent. Pour nous loger, étudier, travailler, consommer, nous divertir, nous déplacer... nous avons aménagé l'espace.
 - > Quelques 17 230 hectares ont ainsi été urbanisés, en exceptant le bâti agricole. Soit 13 % de la surface du pays.
 - > C'est sur ces espaces que vont porter une grande partie des principes d'aménagement que vous allez choisir dans ce SCoT.
- Cela nous conduira à regarder notre parc de logement :
 - > Dans ce qu'il a de plus ancien, et parfois d'identitaire. Les logis racontent l'histoire, les modes de vie des anciens, les arts décoratifs de chaque époque... Tous ne vieillissent pas aussi bien, sont devenus trop vétustes pour être occupés, ou inadaptés aux attentes... L'un des grands chantiers de ce SCoT sera de réfléchir au réemploi de ces édifices et des friches de toute nature. Depuis un demi-siècle, c'est le lotissement pavillonnaire qui est devenu la forme prépondérante. Jusqu'à redessiner les silhouettes des bourgs et des villes. Et à constituer la plus grande partie des 77 000 logements que compte le pays²⁰.
 - > Au-delà de ces paysages, il nous faudra nous demander si l'offre est bien adaptée à la demande. A la demande d'aujourd'hui, et à celle de demain. Car la population évolue, et ses attentes également.
- Les villes et les bourgs hébergent aussi l'essentiel des commerces et services qu'utilisent les habitants.
 - > Pendant des siècles, c'est au cœur de ces espaces que ces fonctions ont prospéré. Avant que la généralisation de la voiture et la digitalisation des achats ne favorisent d'autres formes de magasins, positionnés en périphéries des petites villes.
 - > Mais ces magasins qui avaient fait le pari de déplacer vers eux les consommateurs sont aujourd'hui rattrapés par le vieillissement de la population. Il y a quelque chose à réinventer dans l'offre commerciale. Et le SCoT a de larges prérogatives sur ce sujet.

²⁰ Sur ces 77 000 logements : 76 % sont des résidences principales, 14 % des résidences secondaires, et 10 % des logements vacants. Ils sont le plus souvent en statut de propriétaire et plutôt de grande taille : 77 % d'entre eux sont des maisons de 4 pièces ou plus...

- > Plus largement, ce sont l'ensemble des services à la population que nous aurons à questionner : l'offre médicale, culturelle, sportive... à questionner et à positionner. Et comme tous les services ne sont pas envisageables partout, il faudra faire des choix.
- Les villes et les bourgs sont, enfin, les lieux de la rencontre, de la vie sociale. Dont les confinements des dernières années nous ont rappelé l'importance²¹. Alors sans doute aurez-vous à plancher sur la qualité des espaces publics. Et pourquoi pas sur l'invention de nouveaux « communs ».
- C'est souvent en dehors de ces centralités que se sont développés, depuis les années 60, les plus gros outils de travail, les grandes et moyennes surfaces commerciales et plusieurs petites entreprises artisanales.
 - > Les « Zones d'activités économiques » représentent aujourd'hui des espaces conséquents, qui s'étendent sur 1 245 ha.
 - > Le SCoT aura définir les conditions d'accueil des activités.
- Tout ce travail sur nos villes, nos bourgs et nos espaces économiques sera à conduire avec un mode d'emploi différent de celui des décennies passées : en privilégiant la reconstruction des espaces urbanisés sur eux-mêmes plutôt que l'étalement sur les terres agricoles.

1.4 | Les enjeux du siècle à préparer

- Alors pourquoi ce SCoT devra-t-il à ce point changer de modèle d'aménagement ? Les États ont pris des engagements pour transformer leur modèle de développement et mieux tenir compte de ce que la biosphère peut supporter. Au fil du temps, nous avons perdu de vue sa fragilité. Ses limites. Et, pour résiliente qu'elle soit, la planète n'arrive plus à tout accepter...
 - > Ces engagements internationaux sont retraduits dans le droit français et s'imposent aux documents d'urbanisme, qui devront trouver les voies de la neutralité carbone, et faire évoluer les pratiques d'aménagement pour mettre fin à l'érosion de la biodiversité.
- Le premier de ces grands enjeux est le changement climatique²². Ici comme ailleurs, ce climat se modifie, rendant plus fréquents certains phénomènes extrêmes :
 - > Les épisodes de sécheresse sont appelés à se répéter, jusqu'à menacer l'approvisionnement en eau des particuliers et des entreprises. Jusqu'à, également, contrarier la croissance des artichauts sur le littoral, et même celle des cochons dans l'arrière-pays. Cet été, le préfet du Finistère a pris des mesures inédites de restriction de la consommation²³.
 - > Les canicules favorisent la propagation des incendies. Le pays a battu ses records historiques de température, atteignant les 40° le 18 juillet dernier²⁴. Le

²¹ Au total, 130 jours lors des trois confinements de 2020 (17 mars au 11 mai puis 30 octobre au 15 décembre) et 2021 (3 avril au 3 mai 2021).

²² Le réchauffement de la température moyenne sur Terre conduit à une augmentation de la rétention d'eau dans l'air, qui favorise les phénomènes météorologiques extrêmes. 1° d'augmentation de la température moyenne = 7% d'augmentation de la rétention d'eau dans l'atmosphère.

²³ Arrêté du préfet du Finistère du 10 août 2022 : nombreux usages interdits pour les particuliers, Collectivités, entreprises et agriculteurs. Les maraichers ont bénéficié de dérogations conditionnées.

²⁴ Records mesurés à Landivisiau (39,3°), Lanmeur (40,3°), Pleyber-Christ (40,1°), Sibiril (40,2°) et Sizun (38,9°).

même jour, le feu commençait à dévorer les landes des Monts d'Arrée. Plus de 2000 ha²⁵ détruits en quelques jours.

- > L'hiver, ce sont les pluies orageuses qui devraient être plus fréquentes, et augmenter le nombre des inondations²⁶. Sur le littoral, les tempêtes violentes deviennent récurrentes et accélèrent l'érosion du trait de côte²⁷...
- > Face à ce phénomène, le SCoT aura deux rôles :
 - Contribuer à l'effort commun de maîtrise du changement climatique, en trouvant les moyens de réduire les émissions de gaz à effet de serre et d'augmenter la production d'énergies renouvelables. La France doit atteindre la neutralité carbone d'ici 2050²⁸.
 - Préparer le territoire aux conséquences déjà inévitables du phénomène, en préservant tous les milieux naturels qui régulent les inondations – nous en avons déjà parlés –, en évoluant vers des modes d'urbanisation plus adaptés, et en anticipant le recul du trait de côte.
- Le second grand enjeu consiste à mettre fin à l'importante érosion de notre biodiversité. Le SCoT aura beaucoup à dire, et beaucoup à faire en la matière :
 - > Il aura à préserver la mosaïque des espaces naturels et agricoles que nous avons parcourue ensemble. Mais au-delà il devra identifier les connexions écologiques à maintenir ou à recréer pour permettre la circulation des espèces. Ce que nous appellerons la « trame verte et bleue ».
 - > Il aura aussi à organiser la fin de la consommation d'espaces naturels et agricoles d'ici 2030. En renouvelant les manières d'urbaniser, car nos modèles actuels consomment chaque année 57 ha²⁹. Cela nous amènera à examiner en détail les « formes urbaines » pratiquées ici et ailleurs et à choisir ensemble lesquelles promouvoir demain pour relever ce défi du « Zéro artificialisation nette ».
- Ce SCoT, vous l'avez compris, ne sera pas comme les autres, il sera l'occasion d'une réinvention. C'est un défi intimidant, qu'il sera plus rassurant de relever ensemble, en additionnant vos idées et les bonnes pratiques déjà mises en œuvre dans le pays. En explorant, aussi, celles d'autres territoires.

2 | UN PAYSAGE PLURIEL

- Tous ces éléments du paysage que nous avons parcourus sont présents partout. Mais ils ne sont pas agencés de la même façon. Et grâce à cela le pays propose une diversité paysagère singulière.

²⁵ 2 208 ha selon la préfecture du Finistère, incluant les deux incendies successifs. Notons que les Monts d'Arrée avaient connu un grand incendie du même genre en 1976 (5 000 ha), été marqué par la sécheresse... Autres incendies majeurs : 1978 (4 000 ha), 1996 (500 ha), 2010, 2018.

²⁶ Morlaix est déjà sensible à ce problème en raison de sa situation géographique. Des inondations ont été relevées en 1824, 1861, 1865, 1880, 1886, 1925 et 1972, et surtout le 11 février 1974, où l'eau atteint 1,67 m de hauteur d'eau place des Otages, record jamais égalé. D'autres inondations ont touché la ville en 1995, 200, 2013, 2018. Cet épisode de 2018 n'est pas semblable aux autres : un énorme orage déverse pendant des heures 1,3 milliard de litres d'eau sur la ville et ses alentours ! Un épisode typique du sud de la France.

²⁷ Notamment la mini-tornade qui causa d'importants dégâts sur Sibiril et Cléder en décembre 2017.

²⁸ Objectif prévu par la *Stratégie Nationale Bas-Carbone* (SNBC), elle-même introduite par la *Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte* (LTECV).

²⁹ Source : ADEUPa, MOS foncier, sur la période 2011-2021. On note un ralentissement sur les dernières années, puisque le chiffre était beaucoup plus élevé sur la période 2008-2018 mesurée par le MOS.

2.1 | Les contreforts des Monts d'Arrée

- Nous sommes là sur le toit du pays, et même sur celui de la Bretagne ! Du vieux massif armoricain il reste un vestige principal, qui traverse de part en part le territoire, les monts d'Arrée.
 - > Là où le grès est le plus tendre, les roches déchirent les sommets, comme au *Roc'h Ruz*. Offrant l'un des paysages emblématiques de la région.
 - > Là où le grès est le plus dur, ce sont des croupes comme le *Ménez Kador* qui ressortent, et dessinent un paysage bosselé.
 - > Ces deux sommets extravagants se sont longtemps disputés le statut de point culminant de la Bretagne. L'affaire fut tranchée en 2005, au bénéfice du premier³⁰. Et pour 10 centimètres seulement...
- Sur ces hauteurs subsistent d'importants massifs de landes, parmi les derniers et les plus significatifs de Bretagne. La force du vent n'autorise pas les arbres à pousser, et c'est naturellement que les fourrés s'emparent des lieux. Les fourrés... et les nombreux randonneurs férus des lieux. Car ici, la randonnée est un mode de vie.
- L'espace agricole est parsemé de petit bois et parcouru par les haies bocagères, qui ici sont les plus denses du pays.
 - > Contrairement à ce qu'on pense parfois, ce réseau n'a rien de naturel : il est le fruit d'une lente construction par l'Homme, et a atteint son apogée à la fin du XIX^e.
 - > L'Homme a construit ce bocage principalement pour enclore ses parcelles. Mais il assure d'autres fonctions importantes :
 - Il protège le cheptel des pluies violentes.
 - Il freine le ruissellement des eaux de pluies, qui sont bloquées par les talus et infiltrés sur place. Au passage, les arbres filtrent les nitrates et les pesticides, qui sont ainsi détournés des nappes phréatiques.
 - Les haies freinent le vent et prémunissent contre l'érosion des sols.
 - Elles accueillent de nombreux oiseaux, qui sont les principaux prédateurs des rongeurs et nuisibles qui s'attaquent aux cultures.
- A mesure que l'on descend vers le nord, c'est un paysage de bosses qui domine. Et ce sont souvent sur ces hauteurs que les bourgs se sont installés. Des bourgs auxquels le schiste local donne cette élégance discrète. Et que complètent les demeures des julods, ces paysans-tisserands dont nous aurons l'occasion de reparler.
- Je vous ai parlé de la randonnée, mais il y a un autre loisir qui rassemble promeneurs, pêcheurs³¹, amateurs de nautisme et même d'audacieux baigneurs : le lac du Drennec, qui s'étend sur 110 ha. Le barrage construit en 1981 retient plus de 8 millions de m³ d'eau, qui alimentent une grande partie du nord Finistère, dont les secteurs de Brest, Lanerneau et Landivisiau³². Il a fêté le 2 octobre 2022 ses 40 ans !

³⁰ Classement établi en 2005 par les géomètres des Impôts de Morlaix : *Roc'h Ruz* (Plounéour-Ménez) : 385,01 m / *Ménez* ou *Tuchenn Kador* (Sizun-Bollarec) : 384,91 m / *Roc'h Trévél* (Plounéour-Ménez) : 384,89 m / *Roc'h Trédudon* (La Feuillée) : 383,29 m / *Mont Saint-Michel de Brasparts* (Saint-Rivoal) : 381 m / *Ménez Hom* (Plomodiern etc.) : 329 m / *Roc'h Toullaëron* (Spézet) : 318 m. Avant cette date, c'est le Ménez Kador qui était considéré comme le plus haut.

³¹ Le lac est classé en 1^{ère} catégorie pour la pêche à la truite, notamment à la mouche.

³² L'ouvrage mesure 280 mètres de long et 30 mètres de haut. Il a été équipé en 2009 de turbines de production électrique.

2.2 | Le plateau trégorrois

- A l'est du pays se déploie ce vaste plateau, aux reliefs plus doux que sur les contreforts des Monts d'Arrée.
 - > Les champs paraissent onduler, harmonieusement. Les vaches sont très présentes, dans ce territoire qui pratique encore beaucoup la polyculture-élevage³³.
 - > Le plateau est parfois entaillé par quelques vallées encaissées, dont on reconnaît le sillage à partir des boisements qui s'y sont installés. Délaissées par l'agriculture, elles se sont peuplées de hêtres et de châtaigniers.
- Comme dans chaque pays de polyculture-élevage, le bocage est resté très présent. L'éleveur sait ce qu'il lui doit. Presque partout, car quelques communes ont connu les remembrements radicaux des années 70, notamment Plouigneau, Garlan et Saint-Jean-du-Doigt. Dans d'autres ce sont les mauvaises pratiques d'entretien qui l'abiment : le recours à l'épaveuse et au lamier, l'usage d'herbicides débroussaillants, l'arasement à l'occasion d'échanges de parcelles, ou tout simplement la mort des arbres par vieillissement. Heureusement, les Collectivités et exploitants s'engagent de plus en plus pour reconstituer talus et haies.
- Au milieu de ce bocage subsistent encore quelques vergers, qui sont une originalité locale. comme ici sur le domaine de Kervéguen (Guimaëc).
- Cette partie occidentale du Trégor est animée de longue date par les bourgs de Guerlesquin, de Lanmeur, et quelques autres. Dont la qualité des logis témoigne de la richesse passée.
- Le plateau rejoint la mer, qu'il pénètre avec ses pointes rocheuses. Si ces éperons donnent l'impression de s'élancer en mer, c'est pourtant celle-ci qui les a façonnés, en rognant autour d'eux les parties les plus tendres du trait de côte.
 - > Entre les pointes en question, ce sont les falaises qui dominent. Sur celles de Guimaëc, écrit l'écrivain morlaisien Louis Le Guennec³⁴, « *les vagues brisent violemment au pied du rocher, s'épanouissant en gerbes d'écume, s'engouffrant à grand bruit dans les cavernes et les crevasses que leur action séculaire a creusées de toutes parts.* ». « Séculaire », en effet. L'érosion du littoral dont nous aurons à traiter n'a rien de nouveau. Simplement est-elle accélérée par le changement climatique, et ses dégâts rendus plus vigoureux par le nombre de biens que nous avons posés là.
 - > Du côté de Locquirec, les grèves de l'anse de Porz Morvan (Locquirec) se distinguent par leur surface et leurs couleurs changeantes. Un peu plus loin, c'est le port qui s'est niché à l'abri du vent, et qui conserve l'atmosphère de sa naissance, au XIXe.

2.3 | Le plateau léonard

- Pour qui aime opposer Trégorrois et Léonards, le paysage est un excellent terrain de jeu !

³³ OTEX dominant à Plougasnou, Saint-Jean-du-Doigt, Guimaëc, Locquirec, Lanmeur, Garlan, Plouézoc'h, Plouégat-Moysan, Botsorhel et Lannéanou (source : RGA 2020).

³⁴ LE GUENNEC Louis, « *Excursion archéologique dans la commune de Guimaëc* », *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, 1918.

- > Sur ce second plateau, le bocage et les bois semblent toujours lointains. Laissant l'œil déambuler sur des espaces interminables.
- > Ici, la dispersion de l'habitat est moins importante. La terre a trop de valeur pour la gaspiller !
- La douceur du climat et les sols limoneux ont favorisé la culture du lin, qui fit la fortune du pays, et depuis le XVIII^e siècle, celle des artichauts et des choux-fleurs. Ces conditions idéales permettent la culture de plein air. Mais la culture en serres se développe également, avec des incidences environnementales majeures liées à leur forte consommation d'eau, d'énergie et de sols.
- Cette économie maraichère a été révolutionnée dans les années 60 par les hommes du pays. Qui ont souhaité s'organiser pour maîtriser autant que faire se peut le prix de vente de leurs légumes, face à des négociants jusqu'alors mieux structurés. Le début d'une aventure industrielle qui s'incarne dans les grands bâtiments de la SICA. Mais attention, la filière reste fragile. Elle devra composer avec les pénuries d'eau, et l'objectif du *Zéro artificialisation nette*, qui concernera aussi ses bâtiments.
- Cette prospérité agricole a largement rejailli sur le patrimoine bâti du Léon, et singulièrement sur Saint-Pol-de-Léon et Roscoff :
 - > Saint-Pol, capitale épiscopale, s'est drapée dès le XVI^e siècle d'édifices religieux majestueux. Et de logis fastueux qui font de la petite cité léonarde l'une des pépites de la Bretagne.
 - > Roscoff, son ancien port, a connu la même fortune. Qui s'exprime là aussi dans la taille et la richesse décorative des maisons.
- Le plateau léonard se termine par de vastes plages... Quelle différence, là encore, avec la partie trégorroise !
 - > Dans l'anse du Kernic, sur les dunes de Keremma... on se sent immergés sous le sable. Des paysages de vacances qui ont mis – nous l'oublions parfois – des milliers d'années à se constituer³⁵. C'est auprès de cet estran que s'est installée la Station biologique de Roscoff.
 - > Depuis un siècle ils attirent des résidents enivrés par les embruns et la proximité de la mer. Dans des proportions qui doivent être maîtrisées, pour préserver ce joyau commun et préparer le recul du trait de côte. Le SCoT aura un rôle important sur ce point : il lui est demandé de préciser les principes de la loi Littoral et de prévenir les risques liés à l'érosion marine.
 - > En face de la côte, c'est l'île-de-Batz qui conclue notre tour du plateau léonard. 450 personnes vivent sur cette île de 305 hectares. Comme sur le continent, le maraichage marque le paysage. Il est particulièrement favorisé sur l'île, que le continent protège des vents de suroit.

2.4 | La baie de Morlaix

- Pour tout un chacun, le symbole de la baie, c'est son austère gardien, le château du Taureau³⁶. L'édifice accueille 20 000 visiteurs chaque année.

³⁵ Bancs de sable et cordons de galets ont été poussés par l'élévation de la mer sur 18 000 ans, depuis la fin de la dernière glaciation, et se sont stabilisés à leur niveau actuel il y a environ 3000 ans. Ces matériaux sont issus de fragmentation de roches et d'apports propre à la période périglaciaire (le gel faisait exploser les roches, ensuite arrondies par les vagues).

³⁶ Construit entre 1690 et 1745 sur ordre de Louis XVI, qui confie la direction des travaux à Vauban.

- Mais il est loin d'être le seul intérêt des lieux. Car la baie a un autre trésor : les multiples covisibilités qu'elle propose. Dans cette petite mer intérieure, tout se fait écho, tout résonne d'une rive à l'autre. Chaque port, chaque pointe, chaque plage.
 - > Depuis Saint-Pol, on contemple Carantec. Depuis Carantec, on contemple Roscoff. Depuis Locquéolé, on contemple le petit village du Dourduff-en-Mer...
 - > Carantec s'avance au cœur de cette baie, et offre depuis la Chaise du Curé un point d'observation panoramique. Côté Léonard, vous reconnaissez la Grève blanche et l'île Callot, la plus grande de la baie. Côté trégorrois, c'est la pointe de Cosmeur et ses grèves qui s'offrent à vous.
 - > Parce que tout se voit de partout, il est important de réfléchir aux formes de l'urbanisation. De garantir une intégration qui n'abîme pas les paysages.
 - > De toute part, on aperçoit la myriade de petits îlots qui peuplent la baie. Ils sont le refuge précieux d'une faune spécifique : les phoques gris, de nombreux oiseaux comme le cormoran, de rares macareux moines, mais aussi des papillons, insectes, mollusques qui trouvent là la quiétude dont ils ont besoin. Depuis 1962, cette richesse est consacrée par le statut de réserve ornithologique³⁷.
- La baie est depuis la fin du XIXe un haut-lieu du tourisme.
 - > La Grève blanche présente ses maisons de villégiature, ses cabanes de bain, annexes de bateaux. Elle fourmille de vacanciers.
 - > Mais ce tourisme de masse pose tout de même la question de la pression sur le parc de logement, dont certains ménages permanents se sentent exclus. C'est un point que nous aurons à regarder.
- La ville de Morlaix, qui donne son nom à la baie, s'est développée en bordure du Dossen, au point le plus haut que peuvent atteindre les navires à marée haute. Car la cité médiévale est tournée vers la mer : elle arme des navires commerciaux depuis le XIe siècle, et devient l'un des grands centres économiques du nord-Bretagne au temps de la Manufacture des toiles. Cette richesse s'exprime sur les demeures anciennes du centre. Aujourd'hui, la ville est l'une des sous-préfectures du Finistère, la plus peuplée du territoire, le premier pôle d'emplois, et joue en cela un rôle particulier pour tous les habitants du pays.

Conclusion | LE RÔLE DU SCOT

- Voilà pour ce petit tour d'horizon. Vous avez un bien beau pays. Et quelques grands défis à relever pour en préserver les équilibres, les charmes et l'attractivité.
- Nous irons bien sûr tout au long du travail d'élaboration du SCoT au-delà de ces paysages, au-delà de l'image : en analysant les modes de vie, les problématiques économiques, les ressources disponibles, etc. Mais les paysages en disent déjà beaucoup sur le territoire.

³⁷ ZNIEFF « îlots de la Réserve ornithologique de la Baie de Morlaix ». la réserve ornithologique de la baie de Morlaix créée en 1962 à l'initiative de la SEPNB (Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne, devenue par la suite Bretagne Vivante – SEPNB) qui comporte 7 îlots : Beclem, Ricard, l'île aux Dames, l'île de Sable, l'île Verte, Ar C'hlaz Koz et Le Vezoul. Ces îlots abritent habituellement une quinzaine d'espèces d'oiseaux nicheurs qui investissent les parties terrestres le temps de leur reproduction de début février à fin août.

Cette présentation de Laurent LE CORVOISIER (ADEUPa) a été proposée dans le cadre du premier cycle de réunions publiques organisées pour l'élaboration du SCoT du Pays de Morlaix, le 10 mars 2023.

